

Expéditeur: samia.belkamsa@la-seyne.fr

Date: 12 avril 2017 à 17:16:55 UTC+2

Destinataire: undisclosed-recipients;

Objet: Mairie de La Seyne-sur-Mer/Ateliers Mécaniques

Vous trouverez ci-dessous une déclaration de la Ville de La Seyne-sur-mer

L'article de Var Matin du 04 avril, c'est l'histoire d'une délibération de 2013...

Suite à l'appel à projet pour la réhabilitation des Ateliers Mécaniques, 4 dossiers de candidature ont été reçus. Un candidat a été retenu pour poursuivre la procédure et les négociations. C'est la délibération de 2013.

L'un des candidats dont le projet n'a pas été retenu a fait un recours en justice contre cette décision. Pratique malheureusement habituelle et qui en rappelle d'autres. On accepte les règles... si tant est qu'elles vous soient favorables.

Ce recours relève de la procédure purement administrative. Le recours a été rejeté sur certains points et retenu sur d'autres. A la lecture du jugement, la Commune constate que certains de ses arguments n'ont pas été pris en compte. Elle fera donc appel de cette décision.

...mais ce n'est pas l'histoire du cinéma des Ateliers Mécaniques.

En réalité, l'histoire du projet des Ateliers Mécaniques commence avec une délibération de 2016 et la signature de la promesse de bail. C'est cette délibération qui fonde le droit pour le preneur d'engager les travaux et de déposer un permis de construire.

Ce permis de construire est valide. Il fait cependant l'objet d'un recours.

Le plus important : les travaux commenceront à l'automne 2017.

La Seyne tient à son cinéma !

P/O Roger TIRION

Responsable de la Démocratie Locale